

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21279**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit des affaires spécialité Droit et fiscalité de l'entreprise finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « Droit et fiscalité de l'entreprise » a été conçu pour répondre à la demande des professionnels. Il offre une spécialisation dans le domaine de l'entreprise (droit de l'entreprise, fiscalité, comptabilité) en vue d'un perfectionnement des connaissances, d'une meilleure maîtrise de la matière, d'un développement des compétences, d'une évolution de carrière ou d'une reconversion dans un domaine d'une très grande technicité et en perpétuelle évolution. Les stagiaires sont tous des juristes occupant des fonctions très prenantes qui nécessitent une organisation particulière de la formation : enseignement à distance et séminaires le vendredi et le samedi.

Le Master 2 « Droit et fiscalité de l'entreprise » forme des spécialistes hautement qualifiés dotés d'une formation juridique fondamentale (méthodologie juridique, droit des contrats) et d'une spécialisation en droit des affaires, fiscalité et comptabilité.

Les étudiants diplômés de ce Master peuvent donc exercer tous les types d'activités auxquels un juriste d'affaires est susceptible d'être confronté :

- recevoir des clients, identifier avec précision leurs difficultés, leur proposer des solutions prenant en compte tous les enjeux en cause et offrant à la fois sécurité du montage et adéquation parfaite aux besoins exprimés par le client

- créer leur propre entreprise, la gérer au mieux afin d'en assurer un développement continu et durable

intégrer une entreprise, être membre d'une équipe opérationnelle ou occuper des postes de direction juridique ou générale et participer à l'amélioration des performances de l'entreprise.

À l'issue du Master 2 « Droit et fiscalité de l'entreprise », les étudiants auront une connaissance approfondie tout à la fois :

- des données juridiques, comptables et fiscales qui affectent la création, la vie et la mort des entreprises
- des différentes formes d'entreprise, qu'elle soit individuelle ou sociétaire
- des différents paramètres à prendre en compte pour mener à bien des missions allant du simple au complexe (légalité, efficacité, enjeux fiscaux, ...)

- et de la langue anglaise, outil aujourd'hui indispensable dans la vie des affaires.

Ils seront ainsi capables :

- d'anticiper les différents problèmes que soulèvent la création, la vie et la mort d'une entreprise
- de jouer un rôle de conseil, qu'il s'agisse de la conclusion de contrats, de montage d'opérations d'ingénierie sociétaire, de préparation d'actes de la vie courante d'une entreprise, d'opérations de restructuration interne ou de développement externe
d'offrir une expertise globale et complète des opérations affectant la vie d'une entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Master « Droit et fiscalité de l'entreprise » offrant à la fois une formation très large et spécialisée, permet aux étudiants diplômés d'exercer leurs compétences dans de nombreux secteurs d'activités :

- les entreprises, quelle qu'en soit la taille,
- les établissements bancaires et financiers,
- les cabinets d'avocats,
- les études de notaire.

Ce Master 2 s'adresse à des personnes déjà insérées dans la vie professionnelle. La finalité ne consiste donc pas prioritairement à permettre et à faciliter la recherche d'un emploi. Il s'agira plutôt pour les étudiants diplômés de favoriser une évolution de carrière, un changement de poste, ou de façon plus radicale, une reconversion professionnelle dans les meilleures conditions, de créer leur propre entreprise ou d'améliorer la gestion d'une entreprise qu'ils ont déjà créée.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master se déroule sur 2 années d'études.

L'accès au master 1 est ouvert aux titulaires d'une licence en droit.

L'accès au master 2 Droit et fiscalité de l'entreprise est ouvert aux titulaires d'un master 1 en droit privé avec trois années d'expérience professionnelle et aux salariés du notariat titulaires du D.N.D.A. Le master 1 mention Droit privé de l'Université Paris 2 est particulièrement

adapté.

L'accès au master 2 se fait sur dossier puis sur entretien.

La formation en master 1 mention Droit privé est la suivante :

1er semestre :

UEF1 - 20 ECTS

3 matières obligatoires avec TD selon l'une des deux options suivantes :

Option 1 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (instruments de paiement et de crédit), Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

Option 2 : Droit civil 1 (droit du crédit), Droit des affaires 1 (instruments de paiement et de crédit), droit international privé 1.

UEC1 - 10 ECTS

Une matière obligatoire sans TD selon l'option suivie au titre de l'UEF1 :

Option 1 : Droit international privé 1.

Option 2 : Droit civil 3 (régimes matrimoniaux).

3 matières sans TD parmi : Droit de la concurrence (interne et communautaire), Droit des assurances, Droit des transports terrestres et aériens, Droit de la protection sociale, Droit et économie bancaires, Droit pénal international, Grands systèmes de droit contemporain 1, Procédures civiles d'exécution.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

2ème semestre :

UEF2 - 20 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie au 1er semestre:

Option 1 : Droit des affaires 2 (entreprises en difficultés), Droit civil 4 (successions et libéralités).

Option 2 : Droit des affaires 2 (entreprise en difficultés), Droit international privé 2.

UEC2 - 10 ECTS

2 matières obligatoires avec TD selon l'option suivie :

Option 1 : Droit international privé 2, Droit du commerce international.

Option 2 : Droit civil 4 (successions et libéralités), Droit du commerce international.

2 matières sans TD parmi : Droit maritime, Droit de la construction, Grands systèmes de droit contemporains 2 (Common law), Philosophie du droit, Sociologie historique du droit, Histoire du droit patrimonial de la famille, Droit de la propriété intellectuelle (brevets, marques, propriété littéraire et artistique), Droit pénal spécial.

Un enseignement obligatoire d'anglais.

Un atelier de professionnalisation facultatif

Modalités de contrôle des connaissances

Les examens comportent des épreuves terminales et de contrôle continu.

Les connaissances sont évaluées :

- par un contrôle continu pour les travaux dirigés
- par un examen terminal écrit ou oral à la fin de chaque semestre pour les autres matières
- l'enseignement d'anglais fait à la fois l'objet d'un contrôle continu et d'une épreuve écrite
- l'enseignement facultatif fait l'objet d'un contrôle continu.

La compensation s'opère au sein de chaque UE et entre les UE de chaque année d'études.

L'étudiant admis à l'année d'études de M1 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

Ce Master 2 a privilégié un enseignement à distance pour pouvoir s'adapter aux exigences des salariés.

L'enseignement est organisé de la manière suivante :

- Un cours rédigé dans chaque matière adapté à la situation professionnelle des étudiants et destiné à les aider dans le traitement des questions qui leur sont soumises en même temps qu'à les faire progresser dans leur fonction.
 - Des devoirs sous forme de cas pratiques
 - Des séances de regroupement d'une journée et demi durant lesquelles les étudiants travaillent avec les enseignants sur une partie déterminée du programme, posent les questions qui doivent leur permettre de mieux s'approprier celui-ci et échangent leur réflexion et leur expérience.

La formation dispensée en master 2 Droit et fiscalité de l'entreprise :

- Droit des structures d'entreprise
- Fiscalité
- Anglais
- Droit des contrats
- Gestion comptable
- Méthodologie
- Vente de fonds de commerce
- Contentieux fiscal
- Entreprises en difficulté
- Baux commerciaux

- Les moyens de paiements

Modalités de contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des enseignements et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux, contrôle des aptitudes et des connaissances.

Sera déclaré admis le candidat qui aura obtenu un total de point égal à 110/220 à l'ensemble des épreuves.

Cependant entraînent l'ajournement :

- Une moyenne inférieure à 8/20 en Droit de l'entreprise et en Fiscalité (le CCAC n'étant pas pris en compte).
- Une défaillance à une seule épreuve terminale.

Il est organisé une seule session d'épreuves terminales.

Toutefois, une deuxième session pourra être organisée exceptionnellement. Elle est exclusivement réservée aux étudiants n'ayant pu se présenter aux épreuves par suite d'un cas de force majeure dûment attesté.

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

Des mentions sont attribuées :

17-20 : mention très bien

15-17 : mention bien

13-15 : mention assez bien

10-13 : mention passable

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051892 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R613-32 à R613-37 relatifs à la VAE.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2008-2009 : 45 candidatures - 15 admis à s'inscrire - 15 diplômés

2009-2010 : 40 candidatures - 10 admis à s'inscrire - 10 diplômés

2010-2011 : 50 candidatures - 24 admis à s'inscrire - 21 diplômés

Autres sources d'information :

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Assas - Paris 2 : Île-de-France - Paris (75) [5ème]

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Historique de la certification :

Le master s'intitulait auparavant «Droit des entreprises commerciales ». Il avait pris la suite du DESS Droit des entreprises commerciales créé en 2001 qui avait lui-même pris la suite du DESS Droit des opérations de l'entreprise créé en 1993.